Comptes-rendus d'activités SNNL 2015

11)- 24 septembre 2015 : carrière Carsambre à Floreffe

Temps clément, couvert et éclaircies.
13 participants, guide André Smoos.
Le circuit se situe dans les carrés IFBL G54442.



Plan d'eau au fond de la carrière

Le site est repris sous le numéro SGIB 914.

Brève description :
« *Cette carrière de dolomie désaffectée depuis la fin des années 1980 comprend une vaste excavation limitée par des falaises élevées (jusqu'à 40-50 m) dont le fond est occupé, vers la route Floreffe - Bois-de-Villers, par les anciens bâtiments d'exploitation, une friche et, vers l'est, par une pièce d'eau profonde aux berges abruptes. Vers le nord et l'est, la fosse est dominée par des fruticées, des zones herbeuses et embroussaillées et, plus près de la falaise, par quelques étroits replats caillouteux/rocheux à végétation discontinue. Le site est favorable aux oiseaux rupicoles et présente un intérêt botanique et entomologique important* ».

Actuellement, le site est la propriété de la commune de Floreffe. Nous y avons été reçus par monsieur Pierre Lemoine, éco-conseiller de la commune.

Ce site, bien intéressant, est un exemple de plus où nous regardons comment la végétation, avec toute la vie qu'elle contient, a pu s'y installer en quelques années. L'exploitation a mis la roche à nu sur toute la surface et pourtant un sol superficiel s'y est constitué à partir des matériaux laissés sur place, mais aussi sans doute par des apports extérieurs venus de divers chantiers.

La carrière a été creusée dans la *Formation de Namur (NMR).* C'est la même formation que les rochers de Marche-les-Dames : les grandes dolomies de Namur d'âge à cheval sur le Tournaisien et le Viséen (anciennement V1by).

Le fond de l'excavation est rempli d'eau. Actuellement, aucune végétation aquatique n'est visible et seulement quelques mètres carrés ont été colonisés par des massettes.

De grandes surfaces de roches nues forment un cirque autour du plan d'eau. Les fissures et les replats accueillent une végétation adaptée à ce biotope au sol pratiquement nul. C'est là que nous avons discuté de la détermination de *Hieracium piloselloides* que j'avais d'abord pris pour *Hieracium glaucinum* également connu sur le site, mais que nous n'avons pas vu.



Hieracium piloselloides

Nous avons pu reconnaître quelques espèces typiques des pelouses calcicoles (*Mesobromion*) malgré la date du début de l'automne : *Potentilla tabernaemontani, Anthylis vulneraria, Polygala vulgaris, Sanguisorba minor, Linum catharticum, Galium pumilum, Bromus erectus, Campanula rotundifolia, Scabiosa columbaria, Thymus pulegioides*.

Après trente ans d'arrêt de l'exploitation, des arbres ont atteint une taille importante. *Betula pendula, Quercus robur* et autres *Fraxinus excelsior* dominent des fourrés d'espèces plus petites comme *Crataegus monogyna, Acer campestre, Corylus avellana, Ligustrum vulgare*, …

Etabli à l'abri de ces espèces arbustives, se développe l'ourlet. Constitué d'espèces herbacées, l'ourlet se situe à la zone de transition entre le milieu ouvert (ici les friches) et le couvert forestier (colonisation par les arbres). Cette transition est appelée l'écotone. Des espèces se plaisent dans cette situation particulière plutôt protégée mais bénéficiant de lumière. Sur terrain calcaire, nous y remarquons *Origanum vulgare, Inula conyzae, Hieracium sabaudum, Hypericum perforatum*.



Aspect de la friche sur un replat.
On repère *Solidago virgaurea* (sol superficiel acide)
et *Eupatorium cannabinum* (mésohygrophile).

Le relief du fond de la carrière est tourmenté. Entre les pistes créées pour le passage des engins, les déblais n'ont pas été nivelés et on y trouve des talus, des parcelles plates, des rampes, etc… Les parties les plus fraiches avec dépôts d'argiles et de poussiers ont été les premières à profiter aux espèces arbustives pionnières. Les parties plus sèches (pente, granulométrie) sont occupées par des friches, soit par des espèces indicatrices de ce sol caillouteux et calcaire, sec et bien ensoleillé. La charge argileuse, importante par endroits, retient toutefois l'eau et le sol convient ainsi à toute une série d'espèces dites mésophiles. Comme nous sommes en pleine lumière, elles sont pour la plupart héliophiles. Nous pouvons, dès lors, parler d'une friche calcicole, étant donné cette masse de produits de la roche calcaire, exploitée et épandue par les engins de génie civil.

On va trouver, entre autres, des espèces ubiquistes (espèces à large amplitude, c'est-à-dire capables de coloniser des habitats variés ou ne présentant aucune inféodation à un biotope particulier) comme *Achillea millefolium, Artemisia vulgaris, Conyza canadensis, Rumex crispus.*

Nous observons surtout des espèces méso-xérophiles et neutroclines : *Clinopodium vulgare, Lotus corniculatus, Medicago lupulina, Pimpinella saxifraga, Senecio erucifolius*. Les niveaux hydriques, comme dit précédemment, vont varier selon le relief et la perméabilité du sol. *Echium vulgare, Eupatorium cannabinum, Carex flacca, Epilobium hirsutum, Calamagrostis epigeos, Scrophularia auriculata* indiquent des gradients variables (ici en ordre croissant) de cette humidité du sol.



Galega officinalis (photo Claude Delhaise)

Sur le plateau occupé par le service des travaux pour l'entrepôt de matériaux, le passage des camions a damé le sol en créant des ornières imperméables. C'est peut-être la persistance de l'eau qui explique la présence de cette espèce des mégaphorbiaies eutrophisées. Notre Flore situe le Sainfoin d'Espagne chez nous dans des friches, des prairies, le bord des routes et des terrains vagues. Il aurait été cultivé jadis comme plante fourragère et médicinale. Elle serait RR dans notre mosan (elle colonise certains terrils dans la région de Charleroi).

A signaler également, la présence de deux pieds de Romarin (Rosmarinus officinalis) ; à quand les oliviers et les cigales ?

Les photos sont d'André Smoos.

En annexe ci-dessous, voici la liste des espèces relevées par le DEMNA.
J'ai mis en évidence celles que nous avons observées en cette fin de saison et aussi quelques-unes nouvelles.

Nous pouvons envisager de revoir la carrière dans ses plus beaux atours au printemps 2016.

André Smoos.

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique

ANNEXE :

Phanérogames (données A. Remacle 1997-2007; E. Bisteau et J.-Y. Baugnée 2013):

Acer campestre, *Achillea millefolium*, ***Aethusa cynapium***, *Agrimonia eupatoria*, *Anthyllis vulneraria*, ***Alnus glutinosa***, ***Angelica sylvestris***, *Arenaria serpyllifolia*, *Arrhenatherum elatius*, *Artemisia vulgaris*, *Avenula pubescens*, *Berberis vulgaris*, *Betula pendula*, *Brachypodium sylvaticum*, *Briza media*, *Bromus erectus*, *Bromus sterilis*, *Bromus tectorum*, *Buddleja davidii*, *Calamagrostis epigejos*, ***Campanula rapunculus***, *Campanula rotundifolia*, *Capsella bursa-pastoris*, *Carex flacca*, *Carex hirta*, *Carlina vulgaris*, *Carpinus betulus*, *Centaurea jacea*, *Centaurium erythraea*, *Chaerophyllum temulum*, *Cirsium arvense*, *Cirsium vulgare*, *Clematis vitalba*, *Clinopodium vulgare*, ***Convolvulus arvensis***, *Conyza canadensis*, *Cornus sanguinea*, *Corylus avellana*, *Cotoneaster horizontalis*, *Crataegus monogyna*, *Crepis biennis*, *Crepis foetida*, *Cytisus scoparius*, *Dactylis glomerata*, *Dactylorhiza fuchsii*, *Daucus carota*, *Dipsacus fullonum*, *Echium vulgare*, *Elodea nuttallii*, *Epilobium angustifolium*, *Epilobium hirsutum*, ***Epilobium parviflorum***, *Epipactis helleborine*, *Erigeron acer*, *Erigeron annuus*, *Erophila verna*, *Euonymus europaeus*, ***Eupatorium cannabinum***, *Euphorbia amygdaloides*, *Euphrasia stricta*, *Fagus sylvatica*, ***Fragaria vesca***, *Fraxinus excelsior*, *Galega officinalis*, *Galium mollugo*, ***Galium pumilum***, *Galium verum*, *Genista tinctoria*, *Geranium dissectum*, ***Geranium molle***, ***Geranium pyrenaicum***, *Helianthemum nummularium*, *Heracleum sphondylium*, *Hieracium aurantiacum*, *Hieracium glaucinum*, *Hieracium lachenalii*, *Hieracium murorum*, *Hieracium pilosella*, *Hieracium cf piloselloides*, *Hieracium sabaudum*, *Holcus lanatus*, *Hypericum perforatum*, *Hypochaeris radicata*, *Inula conyzae*, *Knautia arvensis*, *Lathyrus latifolius*, *Lathyrus pratensis*, *Leontodon hispidus*, *Lepidium campestre*, *Leucanthemum vulgare*, *Ligustrum vulgare*, *Linaria vulgaris*, *Linum catharticum*, *Listera ovata*, *Lotus corniculatus*, *Malva moschata*, ***Matricaria maritima* subsp. *inodora***, *Medicago lupulina*, *Melica uniflora*, *Melilotus albus*, *Monotropa hypopitys subsp. hypophegea*, ***Oenothera deflexa***, *Ophrys apifera*, *Origanum vulgare*, ***Persicaria maculosa***, *Picris hieracioides*, *Pimpinella saxifraga*, *Pinus sylvestris*, *Plantago lanceolata*, *Plantago major*, *Plantago media*, *Poa annua*, *Poa compressa*, *Poa pratensis subsp. angustifolia*, *Polygala vulgaris*, *Polygonatum multiflorum*, ***Polygonum aviculare***, *Populus tremula*, ***Potentilla tabernaemontani***, ***Primula veris***, *Prunus avium*, *Prunus domestica*, *Prunus spinosa*, *Pyrola minor*, *Quercus robur*, *Ranunculus bulbosus*, *Reseda lutea*, *Reseda luteola*, *Rhamnus cathartica*, *Robinia pseudoacacia*, *Rosa canina*, *Rubus sp.*, *Rumex acetosa*, ***Rumex crispus***, ***Rumex obtusifolius***, , ***Salix alba***, *Salix caprea*, *Sanguisorba minor*, *Scabiosa columbaria*, *Sedum rupestre*, *Senecio erucifolius*, *Senecio inaequidens*, *Senecio jacobaea*, *Silene vulgaris*, *Sinapis arvensis*, *Solidago gigantea*, *Solidago virgaurea*, ***Sonchus oleraceus***, *Tanacetum vulgare*, *Teucrium scorodonia*, *Thymus pulegioides*, *Tragopogon pratensis*, *Trifolium campestre*, *Trifolium pratense*, *Trifolium repens*, *Tussilago farfara*, *Typha latifolia*, *Urtica dioica*, ***Verbascum nigrum***, *Vicia cracca*, *Vicia sepium*, *Vicia tetrasperma*.

Ptéridophytes (données A. Remacle 1997-2007; E. Bisteau et J.-Y. Baugnée 2013):
Asplenium ruta-muraria, *Asplenium trichomanes*, *Dryopteris filix-mas.*

Espèces revues lors de notre visite : elles sont soulignées

Espèces nouvelles : elles sont en **gras**.